

ASSOCIATION DES AMIS DU CHÂTEAU DE COLOMBIER

**Procès-verbal de la 89^{ème} assemblée générale du jeudi 11 mai 2023 à 18h00,
À la salle du Rütli au Château de Colombier**

Président : Ph. Donner
Membres du comité : Mme Ch. Grossen, MM. A. Duvillard, A. Schaad, J. Erard
Présents : 41 membres (selon liste de présence)
Excusés : 52

Le président ouvre la 89^{ème} assemblée générale ordinaire, en étant très satisfait de pouvoir souhaiter la bienvenue aux membres présents, assemblée, qui pour lui, est un peu spéciale, puisque c'est « la dernière qui sonne ! »

L'ordre du jour comprenant 12 points ne demandant aucune modification est adopté à l'unanimité.

1. Accueil et Hommage aux disparus

Le président salue la présence de cinq personnes invitées qui nous font l'honneur et l'amitié d'être parmi nous ce soir, à savoir :

- Madame Natacha Aubert, Conseillère communale de Milvignes,
- Monsieur Claude Cattin, chef de la section administration, finances et RH à laquelle est rattachée le dossier « Musée » au service de la sécurité civile et militaire (SSCM), qui remplace Monsieur Thierry Michel, chef du service (qui est excusé),
- Monsieur Frédéric Chevalier, commandant du Centre interrégional de formation de police (CIFPol) à Colombier,
- Monsieur le Major Sébastien Marti, président de la Société Neuchâteloise des Officiers (SNO),
- Monsieur Patrice Allanfranchini, conservateur du musée de la vigne au château de Boudry.

Avec grand plaisir, on salue également la présence de Madame Marie-Thérèse Bonadonna, cheffe du service cantonal de la culture, conférencière de ce soir, qui nous entretiendra de la politique culturelle dans le canton et notamment de l'ambitieux projet « Ô Châteaux ».

Madame Marie-Thérèse Bonadonna est remerciée pour sa disponibilité.

Les invités suivants se sont excusés :

- M. le CE Alain Ribaux, chef du Département de l'Economie, de la Sécurité et de la Culture,
- M. le brigadier Peter Baumgartner, commandant de la FOAP Infanterie à Colombier,
- M. Thierry Michel, chef du Service cantonal de la sécurité civile et militaire (SSCM),
- M. Jacques Bujard, conservateur cantonal et chef de l'office du patrimoine et de l'archéologie,
- M. Pascal Luthi, commandant de la Police Neuchâteloise,
- Mme Camille Jéquier, directrice du Musée et Château de Valangin,

De même, un grand nombre de membres se sont excusés ; plusieurs transmettent leurs meilleurs vœux pour une belle assemblée, ainsi que leurs très cordiales salutations.

41 personnes se sont inscrites et 52 autres se sont excusées (ce qui correspond à un taux de réponse de près de 65%).

Par ailleurs, 31 personnes seront présentes au repas servi à la salle des Chevaliers.

Hommage aux disparus :

En respectant la tradition, l'assemblée honore la mémoire des quelques membres décédés au cours de l'exercice écoulé, ainsi que celles des toujours très nombreuses victimes des conflits armés actuels, notamment le grave conflit qui se déroule en Ukraine.

Le Président demande à l'Assemblée de se lever pour une minute de silence.

2. Procès-verbal de la 88^{me} assemblée générale du jeudi 12 mai 2022

Ce document étant disponible sur notre site internet chacun a pu donc en prendre connaissance.

Sa lecture n'est pas demandée ; on n'enregistre aucune remarque ou correction. Il est accepté à l'unanimité.

3. Rapport du président

Notre président rappelle qu'après deux années difficiles liées au Covid-19, nous avons pu reprendre nos activités et sommes relativement satisfaits de la participation des membres aux manifestations organisées et constate qu'il n'est pas évident de relancer la « machine ». Il remercie tous ceux qui prennent la peine d'assister à nos manifestations.

Concernant le site du Château de Colombier, il constate que les choses commencent à bouger même si malheureusement le Musée reste toujours fermé (ceci depuis septembre 2014) ce qui pénalise évidemment l'accueil du public au Château.

On reviendra plus en détails sur ce sujet au point 11 de l'ordre du jour et la conférencière de ce soir Madame Bonadonna ne manquera pas de donner quelques informations complémentaires.

Il constate que le restaurant de « La Taverne du Château », dirigé avec maestria par Monsieur Guisepppe Meli connaît un beau succès et une belle fréquentation et précise que ceux qui restent ce soir pour le repas pourront apprécier le menu proposé.

Le comité s'est réuni à cinq reprises pour régler les affaires courantes, dans l'habituelle ambiance conviviale et détendue et notre président adresse un tout grand merci aux personnes qui l'accompagnent fidèlement au sein du comité.

Pour les adeptes de l'informatique, il rappelle que notre webmaster, André Schaad, tient notre site internet à jour (www.amis-du-chateau-de-colombier-ne.ch) et que chacun peut donc suivre nos activités passées et futures par le biais de comptes-rendus succincts. Il remercie André pour cette importante contribution.

Rappel des manifestations qui ont été planifiées ou organisées durant l'exercice écoulé :

- 12 mai 2022 : 88^{ème} Assemblée générale ordinaire avec une captivante conférence de Monsieur Jean Studer, ancien conseiller d'Etat, sur les crypto-monnaies.
- 18 juin 2022 : « Diner en blanc », manifestation qui a malheureusement dû être annulée vu le nombre trop restreint de personnes inscrites (20 inscriptions).
- 28 septembre 2022 : Visite passionnante, commentée par Monsieur Jacques Bujard, des travaux d'assainissements de la Collégiale de Neuchâtel.
- 22 mars 2022 : Conférence « détonante » de Monsieur Jürg Stüssi-Lauterburg, sur l'histoire militaire suisse depuis 1912 à nos jours
- 11 mai 2023 : 89^{ème} assemblée générale avec conférence de Mme Marie-Thérèse Bonadonna

Ne pas oublier toujours et encore la superbe publication relatant la riche histoire du Château de Colombier (édité par la Nouvelle Revue Neuchâteloise et ce en étroite collaboration avec l'OPAN) ; ce fascicule peut toujours être commandé auprès du président au prix spécial de CHF 15.- + frais de port (pour information, l'ouvrage est vendu CHF 27.00 en librairie).

Deux projets restent toujours à l'étude (il faut bien encore laisser du travail pour le nouveau comité !) à savoir :

- La signalisation routière touristique « Château de Colombier » qui devrait être mise en place et
- La restauration de la statue du marcheur Linder dans le jardin Est du Château (œuvre de l'Eplattenier)

En conclusion, notre président remercie encore très sincèrement le SSCM pour la mise à disposition de cette magnifique salle du Rütli et la mise en place des chaises et autre infrastructure.

4. Admissions – Démissions

En relevant que les informations (décès, changements d'adresses, etc.) ne sont pas toujours connues du comité et sur la base des renseignements connus, nous avons le plaisir de vous annoncer trois nouvelles admissions, personnes à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue, il s'agit de :

- Madame Danièle Marchand de Colombier
- Madame Marianne Guillaume-Gentil de Colombier et
- Monsieur Evan Finger de Colombier

Par contre, nous avons aussi enregistré

3 décès :

- M. Georges Plancherel de Cortaillod
- M. Heinz Luginbühl de Colombier et
- Mme Marie-France Bovet d'Areuse

3 démissions :

- M. Patrick Vuilleumier, directeur de Cescole à Colombier
- M. Olivier Heer de Ballaigue et
- M. Mme Yvette de Rougemont de Colombier

Nous avons aussi procédé à 8 radiations (pour non-paiement des cotisations sur 3 exercices selon nos statuts) :

- M. Antonio Boffi de Chez-le-Bart
- M. Alain Borioli de Colombier
- Paroisse Catholique de Colombier
- M. Laurent de Coulon de Saint-Blaise
- M. Daniel Perriard de Cortaillod
- M. et Mme Alain et Anne Robert de Cormondrèche
- M. René Spinédi de Cortaillod et
- Mme Sylvianne Voirol-Doleyres de Grandson

Ainsi, notre association compte, à ce jour, 140 membres (en nette régression).

C'est une évidence, nous devons impérativement recruter de nouveaux membres et l'on compte essentiellement sur le bouche-à-oreille et sur l'enthousiasme des membres pour parler de notre association, de nos activités à nos amis et connaissances.

5. Rapport de la trésorière

Mme Christiane Grossen, trésorière de notre association nous présente les comptes pour l'exercice 2022

Dans les **produits** :

- Les cotisations et dons ont rapporté en 2022 **CHF 3'500.00** soit **CHF 351.00** de moins qu'en 2021. Des rappels ont été envoyés avec la convocation à l'AG de ce soir.
- Les titres rapportent toujours peu : **CHF 45.00**, contre **CHF 82.50** en 2021. Ceci n'est pas étonnant au vu de l'évolution des marchés financiers.
- Vente d'un exemplaire de la NRN **CHF 15.00**.

Au compte de **charges** figurent les frais habituels de fonctionnement.

- Les frais de port **CHF 175.70** en 2022, sont en diminution de **CHF 60.-**. Ceci s'explique par le fait que les membres n'ayant pas d'adresse e-mail sont de moins en moins nombreux. Seule désormais la convocation à l'AG avec bulletin de versement pour l'appel aux cotisations est envoyée par la poste à tous les membres.
- Les frais administratifs de **CHF 181.90** concernent notamment la location de la case postale.
- Les frais de manifestations **CHF 778.55** sont liés aux sorties aux fortins de Valangin, à la visite de la Collégiale et à l'AG.
- Le Dîner en blanc, malheureusement annulé faute d'inscriptions, a tout de même généré des frais d'annonces, soit **CHF 503.70**.

- Les intérêts et frais bancaires s'élèvent à **CHF 53.80**.
- Les taxes postales de **CHF 124.60** incluent CHF 60.00 pour la gestion annuelle du compte, CHF 30.00 pour la Postcard et CHF 34.60 pour les versements effectués au guichet postal.
- Le site internet, admirablement géré par notre webmaster André Schaad, n'occasionne plus que des frais de maintenance : **CHF 204.00**.

Le montant total de nos dépenses est de **CHF 2'022.25**, celui des recettes de **CHF 3'560.00** ce qui nous permet de clôturer l'exercice 2022 avec un gain de **CHF 1'537.75**.

Les avoirs des Amis du Château, comme on peut le constater au **BILAN**, sont concentrés à la BCN et sur le CCP.

L'ensemble représente une fortune au 31.12.2022 de **CHF 41'033.55**.

L'exercice 2021 bouclait avec un total de **CHF 41'098.55**.

Notre fortune a donc baissé de CHF 65.00.

Notons qu'en raison de l'évolution des marchés financiers, la valeur de notre dossier-titres est passée de **CHF 11'196.75** en 2021 à **CHF 9'594.00** à la fin 2022.

Le président remercie Madame Christiane Grossen pour son excellent travail.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été contrôlés en date du 27 avril 2023 par MM. Pierre-André Steiner et Daniel Bena. M. Pierre-André Steiner procède à la lecture du rapport.

Le compte de fonctionnement (pertes et profits) accuse un excédent de recettes de **CHF 1'537.75** et le dossier titres une perte de **CHF 1'602.75**.

De ce fait, la fortune de l'Association a passé de **CHF 41'098.55** au 1^{er} janvier 2022 à **CHF 41'033.55** au 31 décembre 2022.

Ils ont examiné successivement le bilan de l'année 2022 puis le compte de fonctionnement et ont pointé toutes les écritures du journal de caisse qui se rapportent à des dépenses.

Il est constaté que la tenue des comptes est conforme à la loi et aux statuts, que les comptes sont tenus avec exactitude et clarté et que toutes les écritures examinées ont pu être justifiées.

En conséquence, les vérificateurs proposent à l'assemblée d'accepter les comptes 2022 de l'Association tels qu'ils sont présentés et de donner décharge au comité de l'association.

Ils remercient la trésorière, Madame Christiane Grossen pour son excellent travail.

7. Adoption des rapports et décharge

Les rapports sont acceptés à l'unanimité et remerciements.

Décharge est donnée à leurs auteurs.

Le président remercie les membres pour la confiance témoignée.

8. Election du nouveau comité

Election d'un vérificateur ou d'une vérificatrice des comptes et d'un(e) suppléante

Notre président, Monsieur Philippe Donner précise, comme déjà annoncé, qu'il rend son tablier de président et le transmet avec plaisir au vice-président M. André Duvillard, qui devient ainsi le nouveau président.

Comme nouveau trésorier, il est proposé Monsieur Didier Robert de Colombier.

Un tout grand merci à Christiane Grossen pour son excellent travail durant plus de 10 ans. Le poste de secrétaire est aussi vacant puisque l'actuel secrétaire Jean Erard se retire.

En conséquence nous sommes toujours à la recherche d'une personne pour lui succéder. Jean Erard est également remercié pour ses précieuses prises de notes durant toutes ces années.

Une attention est remise à ces deux personnes en remerciement de leur dévouement.

Le président demande si quelqu'un dans l'assemblée est intéressé à rejoindre le comité ? Personne ne lève la main !

On va donc continuer nos démarches pour renforcer le nouveau comité.

André Schaad - responsable du site internet (webmaster) reste disponible et Philippe Donner devient assesseur, en appui du nouveau comité.

En respectant le tournus habituel, le 1^{er} vérificateur (Daniel Bena) quitte sa fonction, le second vérificateur (Pierre-André Steiner) devient 1^{er} vérificateur et comme le suppléant est décédé, il convient donc de désigner un/une deuxième vérificateur/trice ainsi qu'un/une vérificateur/trice suppléant/e.

Madame Carole Plancherel se propose et est élue 2^{ème} vérificatrice des comptes par acclamation.

Pour le poste de suppléant, Monsieur Daniel Vermot se propose et est également élu par acclamation.

Désormais, c'est le nouveau président qui va diriger l'Assemblée générale et Philippe Donner lui cède sa place.

Comité 2023 - 2024

Président :	André Duvillard
Vice-président :	Vacant
Secrétaire :	Vacant
Trésorier :	Didier Robert
Assesseurs :	André Schaad – webmaster Philippe Donner

9. Budget 2023

M. André Duvillard, présente le budget 2023, à savoir :

Pour les dépenses :

• Frais de port	CHF 200.00
• Frais administratifs	CHF 300.00
• Manifestations	CHF 1'000.00
• Dîner en blanc	CHF 2'000.00
• Intérêts + frais bancaires	CHF 100.00
• Taxes postales	CHF 200.00
• Site internet	CHF 200.00
• Divers et imprévus	CHF 200.00

Soit un total de **CHF 4'200.00**

Pour les recettes :

• Cotisations des membres	CHF 3'500.00
• Déficit	CHF 700.00

Soit un total de **CHF 4'200.00**

Le budget 2023 tient compte des frais habituels. Une somme de CHF 1'000.00 est prévue pour les manifestations habituelles de notre association et une dépense spéciale de CHF 2'000.00 pour le « Dîner en blanc » comprenant notamment un spectacle de la troupe Onirique pour un montant de CHF 1'000.00.

M. Pierre-Jean Erard constate que l'on consacre presque la moitié du budget pour le spectacle du « Dîner en blanc », ce qui lui paraît disproportionné.

En réponse à cette remarque, M. André Duvillard estime qu'il est nécessaire d'animer les Châteaux et ainsi d'attirer de nouveaux membres pour notre Association.

En règle générale, les manifestations organisées ont un retour positif des membres.

Par ailleurs, pour la soirée « Dîner en blanc » il sera possible de ne pas avoir une tenue tout en blanc, mais au minimum un élément blanc dans l'habillement.

Le budget ne faisant l'objet d'aucun autre commentaire ou remarque est adopté à l'unanimité.

10. Activités programmées pour l'année 2023-2024

17 juin 2023 : « Dîner en Blanc » dans la cour d'honneur du Château de Colombier
Septembre 2023 : Visite de l'exposition du Château et Musée de Valangin
Mars 2024 : Conférence publique sur le thème sécurité (par M. Olivier Ribaux)
09 mai 2024 : 90^{ème} Assemblée générale

11. Evolution de la situation du site du Château de Colombier

André Duvillard dresse un bref état des lieux sur ce point de l'ordre du jour, lequel sera aussi repris par notre conférencière invitée, Mme Marie-Thérèse Bonadonna, cheffe du service de la culture

- Les activités muséales sont suspendues depuis 2014 date du départ de la conservatrice.
- Au début juillet 2022, le service cantonal de la culture a organisé une séance d'information lors de laquelle a été présenté un concept général de gouvernance des 3 Châteaux ainsi que son financement.
- En novembre 2022, Mme Camille Jéquier a été désignée cheffe de projet afin d'élaborer un concept détaillé de gouvernance. Notre association a été représentée dans ce groupe de travail par le vice-président.
- Un rapport détaillé a été remis à Monsieur le Conseiller d'Etat Alain Ribaux, début mai 2023 et sera prochainement transmis au gouvernement cantonal.

12. Divers

Monsieur Pierre-André Steiner nous fait part d'un oubli dans la liste des membres décédés en la personne de Madame Jeanine Rubli.
Il est rappelé que Mme Rubli avait démissionné.

La parole n'étant plus demandée, notre nouveau président conclut la partie protocolaire à 19h00 et remercie les personnes présentes pour leur attention.
Le nouveau président est chaleureusement applaudi par l'assemblée.

Il demande une interruption de quelques minutes avant de donner la parole à la conférencière, Madame Marie-Thérèse Bonadonna, cheffe du service cantonal de la culture qui nous a renseigné sur le futur des Châteaux.

Colombier, le 25 mai 2023

Le secrétaire :
Jean Erard

